



Mobilisation générale

L'union sacrée : UFAP-UNSa Justice et S.P.S.

Plateforme revendicative commune



Après le bras de fer, la Direction a souhaité reprendre le dialogue...

Le 21 janvier 2022, suite aux discussions qui se sont poursuivies tard dans la nuit, la Direction a décidé de revenir sur ses positions.

L'UFAP UNSa Justice et le Syndicat Pénitentiaire des Surveillant(e)s signataires de l'intersyndicale ont ainsi **EXIGÉ** et **OBTENU** :

- **La réouverture des négociations sur 3 thèmes et ce, dans le cadre d'un « protocole d'accord » :**
 - Effectif, (abondement et remplacement d'effectifs, réorganisation des services, rationalisation de la planification pour les Personnels en tenus ...)
 - Analyse de l'organigramme appliqué
 - Action sociale (réunions tripartites avec le DRHAS, l'AP et le Pôle Santé)
- **La promenade unique sur Aix 2 :** mise en place d'un rétro-planning pour la création de la promenade unique Aix 2.
- **Freiner les missions du surveillant acteur d'une détention sécurisée :** durant la crise sanitaire et lorsque la couverture des postes est dégradée.
- **L'engagement d'un service minimum aux parloirs :** 6 agents sur Aix 1, 8 agents sur Aix 2.
- **L'engagement d'un planning d'effectif nuit complet :** prise de service de nuit à effectif complet sous réserve que l'agent ait informé de son absence 24h avant minimum et qu'il y ait un agent disponible.

D'autre part, selon le Chef d'établissement, **l'arrivée de Personnels ERIF et de contractuels, est maintenant programmée** pour venir combler les carences d'effectif, en attendant des solutions plus pérennes, qui découleront notamment du « protocole d'accord ».

Le mouvement social « SUSPENDU », dans l'attente d'ACTES CONCRETS !

En effet, pour l'intersyndicale, ces mesures sont loin de répondre aux attentes légitimes des Personnels du C.P. Aix-Luynes.

Cependant, les points d'engagement de la Direction et la mise en place d'un « protocole d'accord » dans les jours qui viennent, posent la première brique d'un chantier qui doit permettre une meilleure reconnaissance des efforts des Personnels de l'Administration Pénitentiaire.

D'ores et déjà, une première réunion mardi 25 janvier 2022 à 14h est prévu.

**MERCI ET FELICITATIONS POUR CETTE MOBILISATION !
LES JOURS ET LES MOIS QUI ARRIVENT SERONT DETERMINANTS POUR CONSTRUIRE
ENSEMBLE UNE STRATEGIE D'ACTION ET CONTINUER LA LUTTE.**